

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 11/07/2011

Réception par le Prefet : 11/07/2011

Publication : 13/07/2011



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP 2011-7-6-5

Séance du vendredi 8 juillet 2011

CONTRAT CADRE PLURIANNUEL 2010-2012 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH SIVOM DE WAHLBACH ZAESSINGUE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le Contrat Cadre 2010-2012 conclu avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse le 21 avril 2011,
- VU le contrat d'assainissement signé avec le SIVOM de WAHLBACH-ZAESSINGUE le 19 juin 2007, modifié par avenant en date du 4 novembre 2008,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne du 9 mai 2011,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve les projets de contrats à passer avec la Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH et la Communauté de Communes Ill et Gersbach ainsi que l'avenant n°2 au contrat avec le SIVOM de WAHLBACH-ZAESSINGUE, pour un montant global prévisionnel de subventions de 1 867 194 €,
- Autorise le Président à signer les documents joints au rapport.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté